

PROGRAMME

Comment sont partagées et gérées les ressources en eau en général et dans le bassin du Clain en particulier ?

Comment satisfaire les besoins en eau potable de qualité, respecter les cours d'eaux, les zones humides, la biodiversité qu'ils accueillent, et permettre la pérennité d'activités économiques, dont l'agriculture ?

Des solutions existent : comment les mettre en œuvre, entre autres dans le cadre d'un Projet Territorial de Gestion de l'Eau ?

Nous vous convions le jeudi 1^{er} juin, à 19h à l'ENSI à Poitiers, à la troisième étape de l'élaboration du projet territorial de gestion de l'eau d'initiative citoyenne, sur le thème :

« Quelles pratiques agricoles favorables à la biodiversité des sols ? »

Après un rapide rappel sur ce qu'on entend par biodiversité des sols et le rôle de l'activité des organismes du sol dans les agroécosystèmes, Julia Clause fera le lien avec les pratiques agricoles/agroécologiques en y introduisant quelques-uns de ses travaux. François Michaud apportera son éclairage de terrain, comme paysan céréalier.

Julia Clause est docteure en écologie, maitresse de conférences à l'Université de Poitiers. Après un diplôme d'agronomie et un Master en Agroécologie, elle s'est orientée vers un doctorat en écologie portant sur les interactions entre vers de terre et graines en milieu semi-naturel à l'Université de Rouen (2014). Recrutée en 2016 au laboratoire Écologie et Biologie des Interactions (EBI ; Université de Poitiers), ses recherches portent principalement sur les relations entre pratiques agroécologiques, faune du sol et plantes cultivées, avec une focalisation récente sur la matière organique. Ses systèmes de prédilection sont le maraîchage et les grandes cultures, avec une approche « recherche-action » qui lui tient à cœur.

UN PTGE d'INITIATIVE CITOYENNE

L'eau est un commun et chaque citoyen en finance la gestion.

Les associations Vienne Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, UFC-Que Choisir, la Confédération Paysanne, la Fédération de Pêche 86 travaillent depuis de nombreuses années sur les sujets essentiels de préservation des ressources naturelles, de respect de la biodiversité et de l'environnement, d'agriculture paysanne, au niveau local et national.

Elles sont expertes et concernées par le partage et la gestion de l'eau dans le bassin du Clain.

Des élus municipaux, communautaires, départementaux, régionaux et nationaux se mobilisent pour la défense de la ressource en eau dans le Bassin du Clain.

Une gestion concertée et raisonnée doit s'écrire dans le cadre d'un Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE), selon la circulaire du 7 mai 2019. Ce projet n'existe pas encore sur notre territoire.

Cette invitation à la coconstruction d'un Projet Territorial est une réponse citoyenne & pragmatique à une complexité territoriale liée aux enjeux spécifiques de la ressource en eau dans le bassin du Clain.

Cet enjeu, le partage et la gestion durable de l'eau, est citoyen et transpartisan, il concerne tous les habitants, les associations de défense de l'environnement, les acteurs économiques, dont les agriculteurs, les instances de gestion de l'eau et tous les élus soucieux :

- du respect de la Loi sur l'Eau & les Milieux Aquatiques / loi LEMA ;
- de la prise en compte de leur voix dans la perspective d'une meilleure et plus juste gestion de l'eau dans le bassin du Clain.

Plus d'informations : nouvellegestiondeleau86@proton.me